

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite à l'audition en date du 26 juin 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité UROLOGIE

AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
	DIALLO	Hammady Dioulde
1	DIALLO	Ibrahima
2	HEDHLI	Ismael Houcem
3	REBAI	Mohamed Hedi
4	SAKER	Mostafa Mehdi
5	TIADJOUH NYOKAM	Brice Nelson
6	TOGO	Philippe

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 02 JUL. 2025

P/ Le Directeur Général

Dr Florelle BEADAMANTIS

Directrice Générale Adjointe

